

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 8 novembre 2023

Alertes à la bombe : des enquêtes systématiques

Le préfet de l'Isère Louis Laugier et le procureur de la République de Grenoble Eric Vaillant rappellent que tous les appels à la bombe font l'objet d'enquêtes systématiques de la part des services de police et de gendarmerie.

Les auteurs, majeur ou mineur, de ces appels malveillants feront l'objet de poursuite pénale systématique pour le délit de fausse alerte. Ces personnes, en cours d'identification, encourent 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Ces sanctions pénales ne sont pas exclusives des sanctions administratives que pourront prononcer les gestionnaires des établissements concernés.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr